

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 NOVEMBRE 2019 RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Le rapport moral ainsi que le rapport financier de notre dernière assemblée générale du 2 novembre 2018 ont été approuvés le quorum étant atteint.

C'est toujours Linda GAMBIER secrétaire qui est à votre disposition pour vous aider dans toutes vos demandes. Elle est présente principalement le mardi matin.

Dans le domaine de la communication la secrétaire met à jour notre site internet avec les éléments que nous lui indiquons. Nous mettons en ligne le mieux possible toutes les informations et résultats dont vous avez besoin. Nous vous envoyons par mail régulièrement les actions et activités que nous mettons en place.

Nous avons publié depuis janvier 2019, trois JIDE 31/32/33 (Journal Départemental d'Equitation). C'est un document régulier d'information et d'aide. Les JIDE sont mis en ligne sur notre site et téléchargeable. Maintenant l'envoi est effectué par notre fédération mais la mise en page est depuis le numéro 33 effectué par Dominique MONNERET responsable de la société SIL informatique nous remercions

La revue « Le Cheval » grâce à Véronique LECOCQ accepte régulièrement nos publications afin de faire connaître la vie de notre CDE. Une bonne page a été réservée à notre finale départementale du 26 mai 2019. Le CDOS dans sa revue SPORT 62 publie aussi nos articles.

Nous poursuivons toujours le prêt de matériel dont vous trouverez la liste et les lieux de stockage ainsi que les conditions de prêt, sur notre site:

Les championnats départementaux se sont déroulés dans de bonnes conditions:

- En Equifun : 22 avril à Gouy Servins (29 engagés)
- En CSO poney : 22 avril à Berck (138 engagés)
- En CCE Club et Poney : 5 mai à Berck (92 engagés)
- En Endurance : 12 mai à Wancourt (128 engagés)
- En CSO Club : 26 mai à Meurchin (223 engagés)
- En Dressage Club et poney: 26 mai à Meurchin (90 engagés)
- En Hunter : 30 mai à La Capelle les Boulogne (21 engagés)

Pour les finales du challenge départemental CSO Club et Dressage Club/poney à Meurchin le 26mai 2019, nous remercions Meurchin Equitation et Dominique Bouchery qui ont mis à notre disposition des installations de qualité. Tous les cavaliers classés dans le challenge seront récompensés à la fin de notre assemblée.

Au niveau des compétitions du challenge sur l'année passée en Dressage Club et poney il y a eu 11 lieux de concours et 548 reprises effectuées, soit une augmentation de participation de 30% . La fréquentation étant de 50 reprises par concours. En CSO Club et Poney 1720 parcours ont été effectués, soit malheureusement une baisse de 23% par rapport à l'an dernier avec 11 lieux de concours et une participation de 156 engagés en moyenne par concours. Le challenge a été bien suivi en CCE, mais nous avons été obligé de faire la finale à Saint Sylvestre Capel, Le Touquet n'ayant mis que 2 épreuves club à son programme. Pour l'Endurance une nouvelle dynamique se met en, place . Le nombre de compétiteurs augmente, pour exemple 128 engagés à Wancourt et 46 engagés à La Beuvrière le 6 octobre finale du challenge Hubert Leroy. Nous rappelons que sur l'ensemble des épreuves en CSO et Dressage Club une charte de qualité est signée avec les organisateurs. Vous allez pouvoir télécharger prochainement sur notre site les règlements 2019/2020 CSO et Dressage club/poney.après la validation de toutes les dates de concours 2020.

Nous remercions tous les clubs et les organisateurs qui ont fait en sorte que les épreuves des championnats et challenges départementaux puissent se dérouler dans de bonnes conditions ainsi que tous les bénévoles car sans eux rien ne pourrait se réaliser. Nous avons été aidés à nouveau par la société DESTRIER, Teres et Eaux de Calais, ainsi que Horswood, Myzoom et Cheval Shop. C'est encore le Docteur Vétérinaire Nathalie Blanc et ses collègues du groupement vétérinaire G5 dont la clinique se trouve à Autingues (près d'Ardres) qui nous ont offerts de nombreux cadeaux.

Toujours dans le domaine de la compétition notre département peut être fier des résultats des cavaliers au championnat de France de Lamotte Beuvron en juillet 2019 avec 22 podiums dans l'ensemble des disciplines: CSO club/poney, Dressage club, Endurance club, Equifun, Complet. . Bravo à tous ces cavaliers, les coaches, les clubs, les parents sans oublier leur monture poneys ou chevaux.

Notre région se classe 5ème en compétition Club et 2ème en compétition poney. Notre département est 2ème de la région en compétition poney. En CSO Club c'est les Ecuries de la Beussingue qui prend la tête pour notre département. Nous avons aussi de bons classements en CCE, dressage club, dressage para équestre, Endurance et Hunter.

En compétition poney les Ecuries de la Motte se classent à la 1ère place en CSO au niveau régional et départemental. Félicitations à ce club qui a porté haut les couleurs de notre département.

N'oublions pas aussi en Equifun les Ecuries de Gouy Servins qui se classent 3ème au niveau national et 1er du département.

Convention de partenariat:

Comme tous les ans nous renouvelons une convention avec Madame Edith CUVELIER Présidente du CRE. Elle précise les responsabilités de chacun. C'est le CRE qui enregistre le calendrier prévisionnel 2020 et sur nos propositions la liste des championnats départementaux. C'est maintenant le CDE qui valide les demandes des organisateurs. Sur le plan financier nous percevons encore cette année 1€ par licencié. Cette aide est indispensable au bon fonctionnement de notre CDE pour mettre en place dans de bonnes conditions nos différentes actions.

La Société DESTRIER (alimentation animale) représentée par son Directeur Général Monsieur PESLERBE a renouvelé pour 2018/2019 son partenariat et nous le remercions. . Le magasin TERRES ET EAUX de Calais nous apporte aussi une aide financière. Nous vous demandons de leurs réserver vos achats. Le groupement vétérinaire G5 avec Nathalie Blanc nous aide également en cadeaux.

Stages de découverte et de perfectionnement:

En CCE à Berck : le 13 octobre intervenant Marie LOISEAU Instrutrice avec 30 stagiaires, avec une forte demande et de nouveaux clubs

Nous rappelons que ces stages sont gratuits pour les cavaliers club et poney. Chaque club reçoit par mail la fiche d'inscription et des rappels par le secrétariat.

Activité Equi Handi :

Rappel : la voiture d'attelage spécialisée a été mise à la disposition du Ecuries du Meurloir à Ruminghem depuis peu. Nous allons signer une convention de mise à disposition. En ce qui concerne le lève personne il a été mis à la disposition des Ecuries du Liévinois.

Tête de Réseau:

10 clubs avaient répondu à ce projet pour sa 7ème année.

Malheureusement dans notre dossier CNDS, la FFE qui a repris ces dossiers, n'a pas retenu cette demande. Un courrier de mécontentement a été envoyé à Serge Lecomte Président de la FFE début septembre.

Les actions financées par le Conseil Départemental et la DDCS ont porté sur:

Les scolaires: ce sont 12 clubs qui ont été aidés pour 35 écoles avec 5243 heures d'assurées L'ARS (aide de rentrée scolaire) et les tickets loisirs: participation de 2 clubs avec 26 enfants aidés.

L'opération CLSH (centre de loisirs sans hébergement): 10 clubs ont été aidés avec 2699 enfants accueillis.

La formation et le perfectionnement des jeunes

Pour la troisième année l'accueil de personnes à handicap ou à mobilité réduite : 9 clubs aidés avec 343 personnes prises en charge.

Nous rappelons aux clubs qu'ils peuvent obtenir des subventions en remplissant les documents envoyés à cet effet.

Nouveaux clubs et organisateurs d'activités équestres: 14 ont été déclarés à la FFE

- Haras de Conninctchun à Beuvrequen
- Association d'Eleveurs des Hauts de France
- Defachelles Laura

Quelques statistiques:

En 2019 nous avons 147 clubs et organisateurs d'activités équestres

13152 licenciés en 2018

12913 licenciés en 2019 soit une légère baisse

10750 femmes soit 83% et 2155 hommes

c'est dans la tranche 11-12 ans qu'il y a le plus de licenciés

3039 licences compétitions soit une stagnation par rapport à l'an dernier

En 2020 nous espérons maintenir le nombre de licenciés. Les clubs doivent tout mettre en œuvre pour fidéliser leurs cavaliers et développer la discipline. Les clubs maintenant ont obligation de licencier tous leurs cavaliers

Toutes ces statistiques vous les avez sur le site de la FFE

Perspectives 2020:

Dans le domaine sportif :

- poursuivre l'organisation des challenges en CSO-Dressage-CCE-Endurance
- aider les clubs sur les épreuves de dressage
- organiser des championnats départementaux de qualité
- organiser le circuit grand départemental dans plusieurs disciplines

Dans le domaine social :

- continuer à accueillir des publics défavorisés avec des handicaps
- poursuivre l'accueil des centres de loisirs

Dans le domaine éducatif :

- recevoir des groupes scolaires

Pour les partenariats : continuer à travailler avec le Conseil Départemental, le CRE Hauts de France et la FFE qui gère les dossiers CNDS depuis cette année

Tous les projets seront liés aux financements qui nous seront attribués

Nous comptons sur l'intervention de Madame Edith Cuvelier Présidente du CRE pour nous donner davantage d'informations.

Je vous remercie de votre attention